

TREILLIÈRES

Magazine d'informations municipales // N°106 / Juillet-Août-Septembre 2026

VILLE ET VILLAGES



Être jeune
à Treillières :
s'engager, participer,
construire

3 QUESTIONS

ENTRETIEN CROISÉ AVEC ISABELLE GROLLEAU ET ALAIN ROYER

TREILLIÈRES : transmission et continuité au service des habitants

Après plusieurs années d'engagement au service de Treillières, Alain Royer passe le relais à Isabelle Grolleau. Rencontre avec deux élus animés par une même vision : proximité, engagement et sens de l'intérêt général.



Quelles ont été les grandes réalisations de ces dernières années ?

Alain Royer : Treillières s'est profondément transformée : aménagement du centre-ville, développement des équipements sportifs et scolaires, création de la médiathèque, amélioration des voiries... Nous avons également travaillé sur le développement de nouveaux lieux de vie, comme à la Ménardais, pour renforcer la vitalité de la commune. En tout, ce sont plusieurs centaines de projets structurants qui ont été réalisés, avec un niveau d'investissement très important.

Quelles sont vos priorités et votre méthode pour le mandat qui débute ?

Isabelle Grolleau : Ma priorité est claire : renforcer la proximité et le dialogue avec les habitants. Aller sur le terrain, écouter,

associer encore davantage les citoyens aux projets.

Je souhaite poursuivre un développement maîtrisé, notamment autour des mobilités, de la transition écologique et des services, tout en veillant à un cadre budgétaire responsable.

Lors de mon élection, j'ai annoncé cinq priorités : renforcer l'offre de santé ; réinventer deux centralités (l'ancien secteur de l'école de musique dans le bourg et la levée des Dons à la Ménardais) ; investir dans le sport avec notamment la rénovation du complexe du Gesvres ; renforcer l'entretien de notre patrimoine municipal et poursuivre le développement des actions pour la jeunesse et soutenir le développement de la vie locale et associatif.

Ces priorités s'inscrivent dans une volonté de maîtriser le développement de la commune, notamment autour des mobilités, de la transition écologique et des services, tout en veillant à un cadre budgétaire responsable.

Pouvez-vous revenir sur votre engagement au service de la commune ?

Isabelle Grolleau : Mon engagement remonte à mes débuts dans la fonction publique territoriale, juste après mes études. J'ai toujours voulu travailler au service de la population. Mon parcours m'a menée notamment en mairie, où j'ai participé à la préparation des conseils municipaux. C'est là que j'ai eu envie, un jour, de m'investir comme élue. Finalement, cette opportunité est arrivée plus tôt que prévu. Installée à Treillières depuis 1997, j'ai rejoint une association locale en 2007, avant de franchir le pas en 2012. Et quand on s'engage, on ne décroche plus !

TREILLIÈRES
VILLE ET VILLAGES

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE TREILLIÈRES

NUMÉRO 106 - JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2026 | Dépôt légal à parution.

Directrice de publication : Isabelle Grolleau | Rédacteur en chef : François Gadbin

Rédaction : François Gadbin, Laëtitia Amougou, SD | Réalisation / Impression : Goubault Imprimeur |

Tirage : 5 000 exemplaires | Crédits photos et illustrations : François Gadbin, SD, Laëtitia Amougou, Adobestock |

Distribution : La Poste | Mairie de Treillières 57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

ISSN : 1286-0433 | www.treillieres.fr | [f](#) | [i](#) | [villedetreillieres](#)

Afin de faciliter la lecture du présent magazine, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.



SOMMAIRE

4-9

EN ACTION



10-13

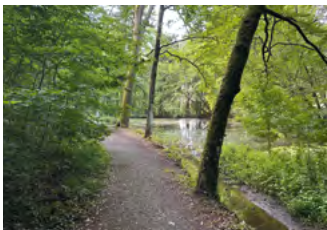
FOCUS

Être jeune à Treillières :
s'engager, participer, construire



14-19

AU QUOTIDIEN



20-21

AGENDA & CULTURE

22

EXPRESSION LIBRE

23

EN PRATIQUE



Je souhaitais, par ce premier message, vous remercier chaleureusement pour votre confiance lors des élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars dernier.

Les mois qui viennent de s'écouler ont été constructifs avec quatre conseils municipaux, un budget voté pour l'année 2026 et déjà cinq priorités lancées.

Parmi elles : Les Premières Actions citoyennes jeunes.

Car à un âge où les convictions prennent forme, il est essentiel de permettre aux 14-18 ans de trouver leur place, de comprendre les rouages de la vie publique et de se sentir utiles au collectif. Car derrière chaque engagement naissant, il y a une envie de contribuer, d'apprendre et de s'impliquer.

UNE JEUNESSE ACTRICE DE LA COMMUNE

C'est tout le sens de ce programme qui offre aux jeunes la possibilité de s'investir au sein des services municipaux. Ils découvrent ainsi le fonctionnement de la collectivité et participent, concrètement, à la vie locale.

Cet engagement fait écho aux projets structurants de notre commune. L'ouverture de La Treille, malgré les aléas rencontrés, illustre notre détermination à créer des lieux de vie, de rencontre et de partage. L'École de musique Barbara, aujourd'hui pleinement investie par ses élèves et ses équipes, incarne quant à elle notre volonté de promouvoir l'expression, la créativité et l'apprentissage collectif.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été à Treillières, fait de moments partagés, de sérénité, d'attention aux personnes qui nous entourent... et, autant que possible, de fraîcheur.

Isabelle Grolleau, Maire de Treillières

VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Élue le 15 mars pour un mandat de six ans, la nouvelle équipe municipale est conduite depuis le 21 mars par Isabelle Grolleau, première femme maire de Treillières.



Isabelle GROLLEAU
Maire de Treillières
Conseillère communautaire CCEG
Présidente du CCAS

LES ADJOINTES ET ADJOINTS AU MAIRE



Henri BRODU
1er Adjoint au Maire
Cadre de vie
et Environnement
Conseiller communautaire



Catherine RENAudeau
2e Adjointe au Maire
Administration générale
et Finances
Conseillère communautaire



Claude RINCÉ
3e Adjoint au Maire
Patrimoine bâti
et Transition énergétique
Vice-Président de la CCEG



Aurélie CLOÎTRE
4e Adjointe au Maire
Familie, Education
et Alimentation
Conseillère communautaire



Guillaume GÉBERT
5e Adjoint au Maire
Aménagement du territoire
et Urbanisme
Conseiller communautaire



Sandrine RINCÉ
6e Adjointe au Maire
Vie économique
et Agriculture



Benjamin VACHET
7e Adjoint au Maire
Vie associative et sportive



Éléna JOSIÉ-GEFFARD
8e Adjointe au Maire
Culture et Événementiel



Philippe WILLEAUME
9e Adjoint au Maire
Tranquillité publique et Citoyenneté

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Béatrice MIERMONT
Conseillère Municipale Déléguée
Solidarité et Santé



Valérie ROBERT
Conseillère Municipale Déléguée
Ressources Humaines



Laura TEDESCHI
Conseillère Municipale Déléguée
Petite Enfance et Restauration



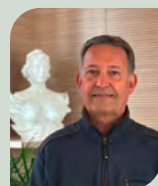
Pascale CHESNEAU
Conseillère Municipale



Jean-Michel COATANHAY
Conseiller Municipal



Philippe BICHON
Conseiller Municipal



Didier DROMARD
Conseiller Municipal



Claude DUPONT
Conseiller Municipal



Régis RUPAUD
Conseiller Municipal



Isabelle PINGCZER
Conseillère Municipale



Monique MASSON
Conseillère Municipale



Élisabeth DRION
Conseillère Municipale
Conseillère Départementale



David RAINEREAU
Conseiller Municipal



Armelle CERCLER
Conseillère Municipale



Gautier HAMEL
Conseiller Municipal



Geoffrey ANGELUCCI
Conseiller Municipal

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Gwenn BOULZENEC
Conseiller Municipal
Conseiller communautaire



Soumaya BAHIRAEI
Conseillère Municipale



Grégory PIHEL
Conseiller Municipal



Erwan LE CLORENNEC
Conseiller Municipal



Estelle ROUSSEAU
Conseillère Municipale



Olivier GAUTRON
Conseiller Municipal



Marion HANNE
Conseillère Municipale



**Budget de
fonctionnement
masse salariale comprise**

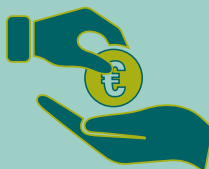
14,4 M€



**Budget de fonctionnement
du CCAS en 2026**

153 000 €

pour accompagner les plus fragile,
les personnes en situation de handicap
et promouvoir l'inclusion.



**Évolution des recettes
de fonctionnement sur 1 an
sans augmentation de la
fiscalité communale.**

-2,2 %

Fin du dispositif cantine à 1 € : - 100 000 €
FCTVA : - 60 000 €



**Budget
d'investissement
de la commune en 2026**

5,9 M€

dont 25 % pour des projets d'équipements



**Capacité de
désendettement
de la commune**

6,5 ANS

Seuil d'alerte : 12 ans

EN ACTION

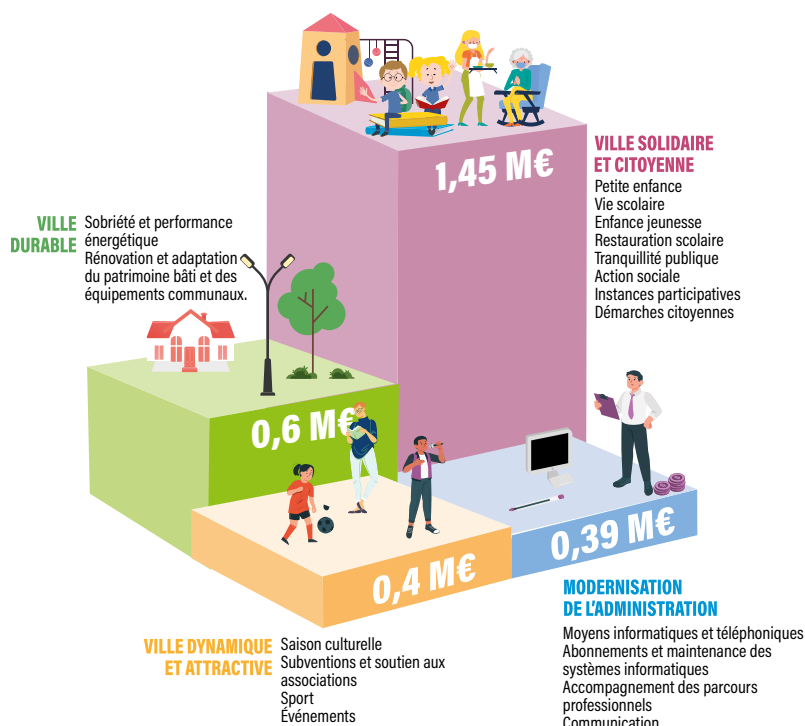
BUDGET 2026

20,3 M€

LA VILLE AJUSTE SON BUDGET DANS UN CONTEXTE DURABLEMENT CONTRAINT

La municipalité maintient un haut niveau de services et poursuit ses investissements pour le cadre de vie et le quotidien des habitants.

Le budget de fonctionnement de la commune en 2026
(hors salaires et charges)



**Catherine
RENAUDEAU**
Adjointe au Maire
en charge des finances

« Sous le précédent mandat, nous avons réalisé une moyenne annuelle d'investissement à hauteur de 3 M€ par an. Le budget 2026 est encore marqué par le financement des derniers investissements lancés (La Treille, Château du Haut-Gesvres, École de Musique).

Notre nouveau programme d'investissement est estimé à 12 M€. Nous sommes actuellement en train de bâtir notre nouvelle stratégie financière afin de planifier les projets de la mandature. Dans un contexte durablement contraint et incertain, il va nous falloir trouver de nouvelles marges de manoeuvre.

À titre illustratif, les conséquences directes de la crise en Iran vont nous impacter à hauteur de plus de 100 000€ dès 2026. »

LES RÈGLES DE

Végétation et PLUi : CE QU'IL FAUT SAVOIR

La gestion des arbres sur les terrains privés est encadrée par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Avant toute coupe, certaines règles doivent être respectées et, dans plusieurs cas, une autorisation communale est indispensable.



UN CADRE FIXÉ PAR LE PLUI

Conformément au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la coupe ou l'abatage d'arbres sur une propriété privée peut être soumis à autorisation préalable de la commune. Cette réglementation vise à préserver le patrimoine végétal, les paysages et la biodiversité du territoire.

DES DÉROGATIONS POSSIBLES

L'autorisation de coupe peut être accordée dans certains cas précis, notamment

lorsque l'arbre est malade, mort ou gravement endommagé, lorsqu'il a subi les effets d'aléas climatiques, ou encore lorsqu'il présente un risque avéré de chute sur des habitations, des voies ou des équipements.

Chaque situation est étudiée au cas par cas, en tenant compte de la sécurité des personnes et des biens.

SE RENSEIGNER AVANT D'AGIR

Avant toute intervention, il est fortement recommandé de se rapprocher des services municipaux afin de vérifier la réglementation applicable et d'engager, si nécessaire, une demande d'autorisation. Cela permet d'éviter des travaux non conformes et d'éventuelles sanctions. ■

FRELON ASIATIQUE !

L'importance du piégeage sélectif

LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DES

FONDATRICES a été lancée au printemps. Si vous souhaitez y participer, il est conseillé d'installer des pièges sélectifs à nasse à proximité des anciens nids ou des zones fleuries. Pour une efficacité optimale, placez le piège en plein soleil et à l'abri du vent.

Voici un exemple de composition de l'appât :

- 1/3 de sirop de fruits rouges
- 1/3 de vin rouge
- 1/3 de bière



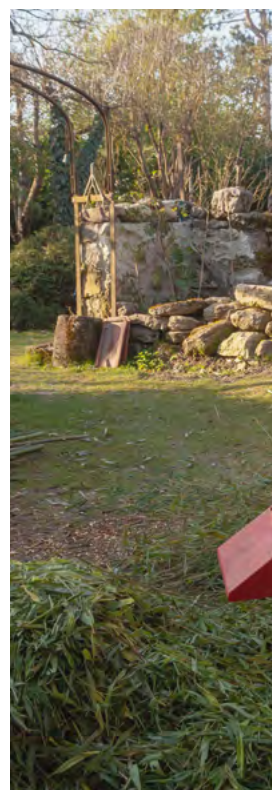
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Technique de la Mairie
moyenstechniques@treillieres.fr

Jardiner SANS BRÛLER

Brûler ses déchets végétaux à l'air libre est une pratique encore répandue, mais strictement interdite par la loi. Ce rappel vise à protéger la santé publique et l'environnement.

UNE INTERDICTION INSCRITE DANS LA LOI

Le brûlage des déchets végétaux à l'air libre est interdit par l'article L.541-21-1 du Code de l'environnement. Cette interdiction s'applique toute l'année, y compris pour les particuliers, que ce soit dans les jardins ou sur les terrains privés.

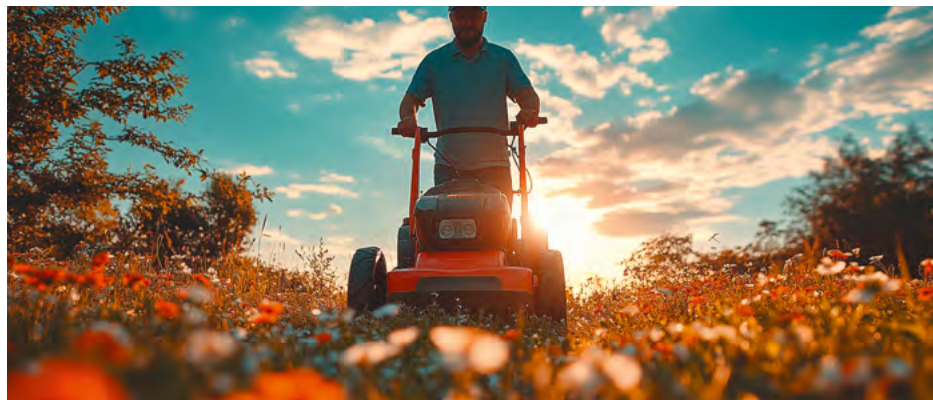


Travaux, musique, tondeuse : ATTENTION AU BRUIT

Le bruit fait partie de la vie quotidienne, mais il peut rapidement devenir source de tensions lorsqu'il dépasse certains seuils. Afin de préserver la tranquillité de tous, un rappel de la réglementation en vigueur s'impose, notamment pour les particuliers.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EN VIGUEUR

Sur le territoire communal, la réglementation applicable en matière de bruit repose sur l'arrêté préfectoral actuellement en vigueur. Celui-ci fixe les règles générales visant à limiter les nuisances sonores,



de jour comme de nuit, afin de garantir la tranquillité publique et le respect du voisinage.

Un particulier peut effectuer des travaux bruyants en semaine, entre 8h30 et 12h puis entre 14h et 19h30 ; le samedi, le matin et en fin d'après-midi ; le dimanche et les jours fériés, uniquement de 10h à 12h.

Un particulier ne peut pas tondre ou bricoler tôt le matin, le soir ou la nuit, utiliser des outils bruyants le dimanche après-midi ou se prévaloir d'une dérogation agricole.

Quelque soit l'heure, ces activités doivent rester mesurées et ne pas générer de gêne excessive, répétée ou prolongée. En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées.

PRÉSERVER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Le respect de ces règles est avant tout une question de civisme et de bon voisinage. Chacun est invité à adapter ses pratiques et à privilégier le dialogue lorsque des situations de gêne apparaissent. ■



DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La combustion des végétaux dégage des polluants nocifs pour la santé, contribue à la pollution de l'air et augmente les risques d'incendie. C'est pourquoi la réglementation est particulièrement stricte sur ce sujet.

DES SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION

Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende de 4 € catégorie, pouvant aller jusqu'à 750 €.

DES ALTERNATIVES À PRIVILÉGIER

Le compostage, le broyage, la collecte en déchèterie ou les services de collecte adaptés sont autant de solutions respectueuses de l'environnement pour gérer les déchets verts. ■

 **Pour en savoir plus.**
Les informations officielles sont disponibles sur le site de l'État : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31859



AIR ET POLLEN en un clic

Le site « Carte France Indice ATMO et pollen » d'Atmo France permet de suivre en temps réel la qualité de l'air et les risques liés aux pollens. Une carte interactive, simple d'accès, pour adapter ses activités et mieux protéger les personnes sensibles au quotidien.

 www.atmo-france.org/indiceatmo



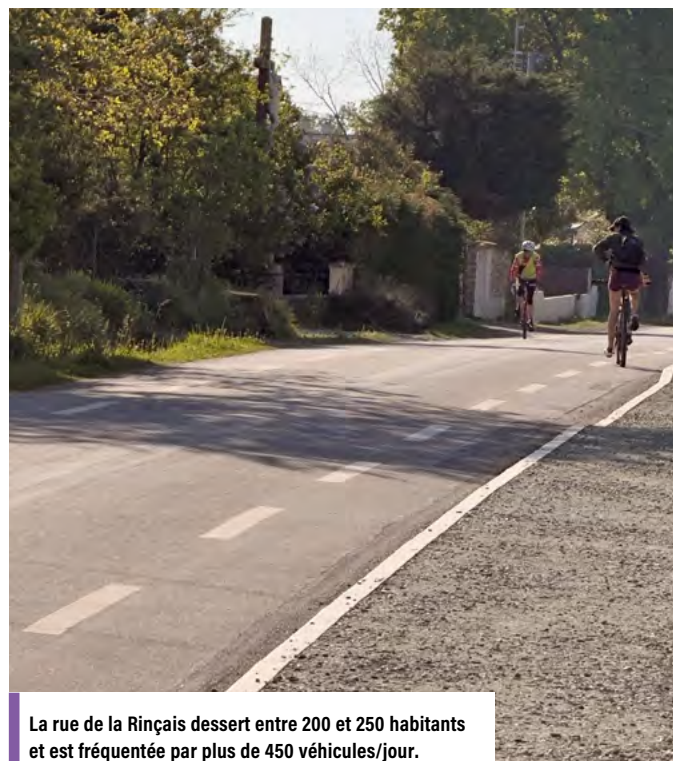
RUE DE LA RINÇAIS : des aménagements pour renforcer la sécurité de tous

Les deux premières phases des travaux de mise en sécurité de la rue de la Rinçais sont à présent achevées.

Réalisée entre le carrefour de la rue de l'Alambic et celui de la rue de la Barre, l'opération a permis de créer un cheminement piétonnier sécurisé, un chaussidou pour la circulation active des deux roues offrant ainsi davantage de confort aux riverains et aux promeneurs. Ce chantier a également intégré un recalibrage des écoulements d'eaux pluviales afin de mieux gérer les épisodes de fortes pluies.

5 MOIS DE TRAVAUX

Lancés le 16 février 2026, ces aménagements participent à une amélioration durable des conditions de circulation pour tous les usagers. Le coût total des travaux pour ces deux premières sections s'élève à 109 207 euros TTC. Une troisième tranche est actuellement à l'étude. Elle porterait sur environ 230 mètres supplémentaires, du chemin de la Barre jusqu'à la fin d'agglomération, pour un montant estimé à 35 000 euros TTC. ■



La rue de la Rinçais dessert entre 200 et 250 habitants et est fréquentée par plus de 450 véhicules/jour.

C'EST L'ÉTÉ, la Ménardais commence

À Treillières, le secteur de la Ménardais s'apprête à changer de visage. Entre nouveaux équipements, commerces et logements, le quartier amorce une transformation ambitieuse au service des habitants.

La Ménardais entame sa transformation avec un temps fort : l'inauguration, le 27 juin, du bâtiment de la Treille. Ce nouvel équipement accueille un tiers-lieu – la Treille, maison du temps partagé –, une salle associative ainsi qu'un bar gourmand, « Le Ménardais », porté par Sylvain, un habitant du village, qui a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la commune. Pensé comme un lieu de vie ouvert à tous, cet ensemble vise à favoriser les rencontres, les initiatives locales et les projets liés à l'économie circulaire.

Le quartier poursuivra sa mue avec des aménagements facilitant son accessibilité, notamment la création d'un parking. À plus long terme, des programmes de logements viendront compléter l'ensemble, accompagnés de cellules commerciales et de services médicaux. Au-delà des équipements, l'ambition est claire : renforcer l'attractivité et le lien social, en proposant des espaces fonctionnels, végétalisés et conviviaux, adaptés aux besoins quotidiens des habitants. ■



nts

TREILLIÈRES VALORISE ses chemins de randonnées

Deux planimètres de randonnée viennent d'être installés pour faciliter la découverte des chemins et du patrimoine local.



Place de la Liberté, où un panneau a été renouvelé, et au bord du parking de la rue du Verger, à la Cathelinère, deux planimètres guident désormais les promeneurs. Très attendus, ces repères topographiques présentent les trois circuits de randonnée de la commune ainsi que le GR20 qui la traverse, offrant un point de départ pratique pour tous les publics.

UN PATRIMOINE À PORTÉE DE REGARD

Au-delà des itinéraires, ces supports valorisent l'histoire locale et les bâtis situés à proximité, invitant à une lecture sensible du paysage. Réalisés en collaboration avec les associations Randonnée Nature et Treillières au Fil du Temps, ils conjuguent découverte sportive et mémoire du territoire. ■

sa mue



EN BREF

Nouveaux HABITANTS

VOUS VOUS ÊTES INSTALLÉS À TREILLIÈRES depuis novembre 2025 ? La Ville vous invite à vous faire connaître et à participer à une matinée d'accueil des nouveaux habitants, le samedi 10 octobre. Un moment convivial pour découvrir la commune et rencontrer les élus.



Un formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie et en ligne sur le site www.treillieres.fr.

Cet été, LA VILLE ADAPTE SES HORAIRES

À l'approche de la période estivale, les services municipaux de Treillières ajustent leurs horaires d'accueil afin de s'adapter au rythme de l'été. Certaines permanences reprendront à la rentrée, tandis que d'autres structures peuvent fermer ponctuellement. Les habitants sont invités à consulter le site internet de la Ville ou à se renseigner auprès de l'accueil administratif pour connaître les modalités précises service par service. Ces aménagements visent à maintenir un service public de qualité tout en tenant compte de la fréquentation estivale.

L'accueil de la Mairie sera ouvert uniquement les lundis, mardis, mercredis, jeudis matin et vendredis du 11 juillet au 29 août 2026.

A group of young people, mostly teenagers, are gathered around a central point, looking directly at the camera. They are all smiling and making peace signs with their hands. The background is bright and slightly out of focus, suggesting an outdoor setting. The overall mood is positive and youthful.

ÊTRE JEUNE À TREILLIÈRES S'ENGAGER, PARTICIPER

LE CHIFFRE

658

c'est le nombre de jeunes
de 14 à 19 ans à Treillières

(source : ©INSEE 2022)

ÈRES : ER, CONSTRUIRE

Soucieuse de renforcer l'engagement des jeunes et de les accompagner vers l'autonomie, la commune développe des actions concrètes autour de la citoyenneté au sein de son Projet Éducatif de Territoire. De nouvelles initiatives voient le jour, à l'image du dispositif « PAC (Premières Actions Citoyennes) Jeunes », qui invite les 14-18 ans à s'impliquer dans la vie locale.

LE PEDT : LA CITOYENNETÉ EN FIL CONDUCTEUR

Un des trois axes du Projet Éducatif Territorial est la citoyenneté. Cet axe se traduit par la mise en œuvre d'actions variées qui permettent aux jeunes de comprendre et d'exercer leur rôle de citoyen. Parmi elles, le Rallye Citoyen ou encore le Conseil Municipal des Enfants constituent des temps forts d'apprentissage et d'engagement. Depuis le mois de mars, de nouvelles initiatives ont été lancées, comme la participation des jeunes à l'élaboration des menus dans les écoles ou encore à la construction des contenus des séjours jeunesse de l'été 2026.

PREMIÈRES ACTIONS CITOYENNES

Dans cette dynamique, une nouvelle action va voir le jour cet été : le « PAC Jeunes » : Premières Actions Citoyennes. Ce dispositif, fondé sur des missions d'engagement volontaire de courte durée, propose aux adolescents une première expérience encadrée du monde du travail. En contrepartie de leur investissement, au service de la vie locale, les jeunes perçoivent une indemnité, valorisant ainsi leur implication et leur sens des responsabilités.

PREMIÈRES ACTIONS CITOYENNES

À travers l'ensemble de ces actions, la commune offre aux jeunes l'opportunité de s'impliquer selon leurs envies et leurs disponibilités. Qu'il s'agisse de contribuer à la vie des écoles, de participer à des événements citoyens ou de s'engager dans des missions ponctuelles, chacun peut développer son autonomie, son esprit d'initiative et son sens de l'intérêt général.

UNE JEUNESSE ACTRICE DU TERRITOIRE

Coordonnée par le service jeunesse en lien avec la direction Famille, Éducation et Alimentation, cette politique en faveur de la citoyenneté traduit une volonté forte : faire des jeunes de véritables acteurs de la vie locale. En leur donnant les moyens d'agir concrètement, la commune investit dans une citoyenneté active et prépare les citoyens de demain. ■

L'AVIS DE

Aurélie Cloitre

Adjointe au Maire en charge de la Famille, de l'Éducation et de l'Alimentation

« À travers l'axe citoyenneté du Projet Éducatif de Territoire, nous affirmons notre volonté d'accompagner les jeunes bien au-delà du cadre scolaire. En multipliant les expériences concrètes d'engagement, du Conseil Municipal des Enfants aux actions plus récentes comme la participation à la vie des écoles ou le PAC Jeunes, nous leur donnons les clés pour comprendre, agir et trouver pleinement leur place dans la vie locale. »



RALLYE CITOYEN : une journée pour comprendre la citoyenneté

La ville de Treillières a organisé avec de nombreux acteurs locaux, une nouvelle édition du rallye citoyen le 21 mai dernier, en réunissant près de 330 élèves de 6^e des collèges de la commune.

Tout au long de la journée, les jeunes participants ont parcouru différents sites de Treillières, à pied et par classe, pour participer à des ateliers ludiques et pédagogiques autour de la citoyenneté. Encadrés par leurs enseignants et accompagnateurs, les collégiens ont pu échanger



Une mobilisation collective EN FAVEUR DE L'INCL

Les équipes municipales se mobilisent pour renforcer l'accueil des enfants à besoins particuliers. Cette journée pédagogique s'inscrit dans une dynamique plus large portée par la municipalité, qui place l'inclusion et l'égalité d'accès au cœur de ses politiques éducatives.

Le 25 mars dernier, l'ensemble des animateurs du service enfance-jeunesse s'est réuni pour une première journée pédagogique consacrée à l'accueil des enfants à besoins particuliers. Cette initiative inscrite dans les orientations du projet éducatif de territoire se traduit par la volonté de structurer et d'harmoniser les pratiques professionnelles. Au-delà de la seule formation des équipes, cette journée, organisée autour d'ateliers, illustre l'implication transversale des services municipaux pour adapter les politiques publiques aux besoins de tous les enfants. L'objectif est clair : garantir un cadre d'accueil bienveillant, accessible et

inclusif, quel que soit le parcours ou les spécificités de chacun.

L'APPUI D'EXPERTS AU SERVICE DU TERRAIN

Pour accompagner cette démarche, l'association EMASco, équipe mobile d'appui médico-social, est intervenue auprès des animateurs. Leur expertise a permis d'apporter des repères concrets, directement mobilisables dans le quotidien des structures.

Tout au long de la journée, les professionnels ont pu échanger autour de situations rencontrées sur le terrain, approfondir leur compréhension des besoins



spécifiques et expérimenter des outils adaptés. L'accent a été mis sur l'ajustement des postures éducatives, la mise en

CITOYENS dès la cantine

À Treillières, la pause méridienne devient un espace d'engagement. Les enfants participent activement à l'élaboration des menus et découvrent les enjeux d'une alimentation responsable.



avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, découvrir le rôle des services municipaux et réfléchir à leurs droits et devoirs de futurs citoyens.

La journée s'est conclue par un temps collectif marquant, avec la remise symbolique du permis citoyen, saluant l'engagement et la participation active des élèves. Un moment fort, placé sous le signe du partage, de la découverte et de l'apprentissage du vivre-ensemble. ■



Dans chaque école, des groupes de menus réunissent des enfants volontaires. Encadrés par les animateurs, ils apprennent les bases de l'équilibre alimentaire et s'impliquent dans des choix concrets.

APPRENDRE ET DÉCIDER ENSEMBLE

Les élèves proposent des menus en respectant le plan alimentaire,

débattent et argumentent. Chaque mois, un repas conçu par eux est servi et valorisé à l'affichage.

FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

Cette démarche développe autonomie, sens des responsabilités et goût du collectif, tout en faisant de la pause méridienne un moment de découverte et de partage. ■

USION

place d'aménagements simples mais efficaces, ainsi que sur l'importance de l'observation fine, du travail en équipe et du dialogue avec les familles.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE POUR L'INCLUSION

En soutenant activement la montée en compétences des équipes et en mobilisant des partenaires spécialisés, la collectivité réaffirme son engagement en faveur des enfants à besoins particuliers.

Il en résulte des actions de formation, l'adaptation progressive des structures d'accueil et la valorisation d'une culture professionnelle fondée sur l'écoute, la coopération et la reconnaissance des différences.

« À Treillières, l'accueil de chaque enfant est ainsi envisagé comme une responsabilité collective, portée à la fois par les élus, les services et les professionnels de terrain. » rappelle Aurélie Cloitre, adjointe au Maire en charge de la Famille, de l'éducation et de l'alimentation. ■

GESVRES EN SCÈNE : un rendez-vous festif porté par la jeunesse locale

Dans une dynamique d'engagement et de continuité, des jeunes Treilliérains, accompagnés par la structure Local Jeunes et en partenariat avec les services de la Ville et l'association Cultur'Ô Gesvres, ont organisé une soirée concert dédiée aux 14-17 ans. Dans la lignée du bal de promo mis en place l'année précédente, qui avait rassemblé près de 180 participants, ils se sont à nouveau



mobilisés pour proposer un temps fort pensé pour leur génération. Ce projet s'inscrit ainsi dans un parcours d'implication progressive, favorisant l'autonomie, la prise d'initiative et l'expérience collective. L'événement visait également à mettre en lumière de jeunes artistes du territoire, issus de la CCEG et de Nantes. Grâce à une programmation mêlant rap, rock et DJ, la soirée a offert une scène aux talents émergents et une ambiance musicale variée, conviviale et fédératrice.

LA TREILLE ouvre ses portes

Le tiers-lieu de la Ménardais ouvre ses portes cet été.

L'association La Treille - Maison du temps partagé initie ses premières animations qui feront vivre ce nouvel espace dédié aux rencontres, au partage et à l'économie circulaire.



La Treille, Maison du temps partagé a investi ses locaux. Situé à La Ménardais, ce nouveau tiers-lieu a été inauguré le samedi 27 juin. « Nous devons attendre le passage de la commission de sécurité et la validation officielle de l'ouverture du bâtiment », explique Céline Foucher, présidente de l'association.

Si les bénévoles restent tributaires du calendrier des travaux et des aménagements, ils avaient travaillé activement à l'avenir du lieu. « Nous avons préparé

des animations pour faire vivre ce lieu qui va vraiment rassembler plein de monde », souligne la présidente. Au programme : activités conviviales, ateliers participatifs, rencontres intergénérationnelles ou encore initiatives autour de l'économie circulaire, au cœur du projet associatif. L'association développe également des

partenariats avec le CCAS et d'autres structures municipales et locales, comme le Repair café. Parmi les premières initiatives envisagées, des rendez-vous conviviaux, des ateliers d'aide informatique ou encore la mise à disposition de salles pour des projets en lien avec les valeurs du tiers-lieu. Certaines animations seront réservées

Avec 506 licenciés, le club de basket de Treillières franchit un cap symbolique et s'impose comme le deuxième plus important de Loire-Atlantique. Quarante ans après sa création sous sa forme actuelle, l'association continue de grandir sans perdre son ADN : formation, bénévolat et esprit collectif.

Céline Surget, vous êtes présidente du club depuis juin 2020. Comment expliquez-vous cette progression spectaculaire ces dernières années ?

« En 2020, toutes nos équipes évoluaient au niveau départemental. Aujourd'hui, nous avons aussi des équipes en championnat régional, surtout chez les jeunes. Derrière cette montée en puissance, il y a un encadrement renforcé avec des entraîneurs diplômés salariés, épaulés par plus de 50 bénévoles. Le club a également revu sa méthode avec des ateliers techniques individuels venant compléter les entraînements

collectifs. Les joueurs progressent individuellement, et ça se retrouve forcément dans le jeu collectif. »

Le club va également multiplier son offre...

« En quelques années, les effectifs sont passés d'environ 380 à 506 licenciés. Une croissance portée aussi par l'ouverture à de nouvelles pratiques, qui va se poursuivre dès la rentrée prochaine : le club veut lancer du micro-basket pour les 3-5 ans, une section basket santé destinée à la reprise d'activité physique, ainsi qu'une offre de basket entreprise sur la pause déjeuner.

Le basket



PORTRAIT

SIXTINE, l'envol en sourire

À tout juste 17 ans, Sixtine Pasquet a déjà connu les Mondiaux de cheerleading et un titre de championne du monde avec les Eagles son club. Une discipline exigeante, spectaculaire et encore méconnue, que la Treilliéraine pratique avec un mélange de rigueur, de grâce... et d'ambition.



aux adhérents, d'autres ouvertes à tous afin de permettre aux habitants de découvrir ce nouvel espace de vie partagé. ■

 Pour suivre l'actualité de l'association, proposer des idées, adhérer ou consulter les prochaines programmations, rendez-vous sur le site : www.latreille44.fr

VOIT GRAND



En outre, nous avons la volonté de développer la filière féminine du club. »

Comment gérer un tel développement ?

« Avec 34 équipes engagées en championnat, le club approche de ses limites logistiques. Tous les week-ends, cela représente jusqu'à 17 matchs à domicile, et le principal défi reste humain : trouver des bénévoles. Aussi, nous allons expérimenter un principe : à la prochaine saison, il sera demandé à chaque famille de s'engager sur une mission pour participer à la vie du club. » ■

 Plus d'informations : treillieresbc@gmail.com



Elle pourrait lever les yeux au ciel quand on lui parle de « pom-pom girl ». Mais Sixtine Pasquet préfère sourire. Après tout, dans le cheerleading, « même quand il y a une chute, il faut faire comme si tout allait bien ». Sourire fait partie du sport. Comme les portés vertigineux, les pyramides millimétrées et les heures d'entraînement qui dévorent les week-ends. À 17 ans, l'ancienne Treilliéraine est déjà championne du monde. En 2025, avec les Eagles de Meaux, elle décroche l'or mondial au niveau 6, l'élite de la discipline. Cette année, montée au niveau supérieur, son équipe termine neuvième mondiale aux États-Unis. « Quand on gagne, on est obligé de monter de niveau », glisse-

t-elle, presque comme une évidence. Le cheerleading, elle y est entrée par hasard. Ou plutôt grâce à sa mère. « J'étais trop timide pour aller voir le stand », raconte-t-elle à propos d'une démonstration découverte il y a quelques années à Treillières. Sa mère l'inscrit à sa place. Fin de l'histoire. Ou plutôt début. Depuis, la jeune sportive a déménagé près de Paris pour suivre le rythme infernal imposé par son club. Internat, entraînements, préparation physique en autonomie la semaine, compétitions internationales. Une vie calibrée autour du collectif (ils sont 24 sur le praticable) et dans quelques mois, direction peut-être Madrid pour des études dentaires. Avec, toujours dans un coin de la tête, l'envie de continuer à voler. ■

PLAN LOCAL D'URBANISME INTER le cap est donné pour 2030

La Communauté de Communes Erdre & Gesvres engage la révision de son PLUi. Un chantier d'envergure, coconstruit avec les 12 communes, pour dessiner un développement équilibré et durable du territoire.

À la suite du conseil communautaire du 11 février 2026, la Communauté de communes Erdre & Gesvres a lancé la révision de son Plan local d'urbanisme intercommunal. L'objectif est clair : définir les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir en conciliant attractivité, qualité de vie et préservation de l'environnement.

DEUX GRANDES PHASES PROGRAMMÉES JUSQU'EN 2030

De 2026 à 2028, le projet se construit avec un diagnostic du territoire, l'élaboration du Projet d'aménagement et de

développement durables en 2027, puis sa traduction réglementaire en 2028. De 2029 à 2030, place à l'enquête publique, à la consultation des partenaires et à l'approbation finale par le Conseil communautaire.

UNE CONCERTATION OUVERTE À TOUS

Habitants et acteurs locaux sont invités à participer jusqu'à fin 2028. Chacun peut s'informer et contribuer en adressant ses observations à PLUI2@cceg.fr, dans les registres disponibles en mairies ou à la CCEG. ■

 **Plus d'informations sur plui.cceg.fr**

UN DIAGNOSTIC EN COURS sur les plans d'eau



Compétente en gestion des milieux aquatiques, la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres porte depuis 15 ans une attention particulière aux cours d'eau et aux zones humides qu'elle restaure et préserve.

Actuellement, ce sont les vallées du Gesvres et du Cens, à Vigneux-de-Bretagne et Treillières, qui font l'objet d'un programme de travaux. Afin d'améliorer la connaissance des plans d'eau présents sur ces espaces, la CCEG mène une étude depuis le mois avril et jusqu'à fin juillet 2026. Celle-ci vise à mieux connaître les caractéristiques et les usages des plans d'eau, en vue de préserver la ressource et la biodiversité locale.

Ainsi tous les propriétaires ont reçu un courrier les informant de cette étude. Un Arrêté Préfectoral autorisant l'accès sur les parcelles privées disposant d'un plan d'eau encadre cette étude. ■

 **Une remarque, une question n'hésitez pas à contacter le service eau et milieux aquatiques au 09 75 12 11 04 ou par mail : gueric.troadec@cceg.fr**

COMMUNAL :



Les initiatives locales À L'HONNEUR



Du 11 septembre au 11 octobre 2026, la Fête des Possibles anime Erdre & Gesvres et met en lumière celles et ceux qui œuvrent pour une société plus durable et solidaire.

Portée localement par le Collectif Initiatives Locales, la manifestation valorise les dynamiques citoyennes qui émergent près de chez vous. Pendant un mois, habitants, associations et acteurs engagés partagent leurs actions et invitent à passer à l'action.

UN PROGRAMME RICHE ET ACCESSIBLE

Guinguettes, marchés de producteurs, spectacles, ateliers ou repair cafés rythment cette édition. Gratuites ou à prix libre, ces rencontres abordent l'alimentation, la mobilité, les déchets, l'habitat ou la biodiversité, dans une ambiance conviviale.

IMAGINER ENSEMBLE DEMAIN

Au fil des événements, chacun peut découvrir, apprendre et s'impliquer. Une invitation à faire collectif et à construire concrètement un avenir plus responsable. ■



Programme sur www.cceg.fr

LE TEMPS DE MARCHER... OU DE PÉDALER

Treillières se découvre aussi à son rythme. La commune dispose de plusieurs circuits de randonnée permettant d'explorer son patrimoine naturel et ses paysages bocagers. Ces itinéraires traversent villages, chemins creux, boisements et vallons, offrant autant d'occasions de redécouvrir le territoire sous un autre angle. Les amateurs de vélo ne sont pas en reste : Erdre & Gesvres propose de nombreux parcours cyclables adaptés aussi bien aux balades familiales qu'aux sorties plus sportives, reliant les communes du territoire à travers une campagne préservée.

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE LA VALLÉE DE LA GESVRES

Poumon vert de la commune, la vallée de la Gesvres abrite une biodiversité remarquable. Au détour des sentiers, les promeneurs attentifs pourront observer de nombreuses espèces liées aux milieux humides. Parmi elles, les grenouilles vertes, facilement reconnaissables à leur chant caractéristique lors des soirées d'été, mais aussi plusieurs espèces de batraciens et de reptiles (de nombreuses couleuvres inoffensives), qui trouvent refuge dans les mares, fossés et zones boisées du vallon. Ces espaces naturels jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique local et offrent un formidable terrain de découverte pour les petits comme pour les grands.



Pas besoin de partir loin pour s'évader. Entre nature préservée, balades au bord de l'eau, itinéraires de randonnée et rendez-vous festifs, Treillières et les communes voisines regorgent d'idées pour profiter pleinement de l'été. Voici notre sélection de cinq expériences à vivre entre juillet et fin août.

AU RYTHME DES RENDEZ-VOUS ESTIVAUX

L'été est également une saison de rencontres et de festivités. Les communes d'Erdre & Gesvres proposent de nombreuses animations tout au long de la période estivale. Parmi les rendez-vous incontournables, les Jeudis du Port à Nort-sur-Erdre animent les soirées d'août dans une ambiance conviviale. La fin de l'été est également marquée par les Rendez-vous de l'Erdre, du 24 au 30 août, qui associent jazz, patrimoine fluvial et navigation traditionnelle. Un événement emblématique qui rassemble chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs sur les rives de l'Erdre (rendezvouserdre.com).

AU FIL DE L'ERDRE...

À quelques kilomètres de Treillières, l'Erdre invite à ralentir le rythme. À Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre ou encore Petit-Mars, les chemins de halage et les quais permettent de profiter de paysages paisibles où se mêlent nature, patrimoine et activités nautiques. Croisières, canoë, paddle ou simple promenade offrent autant de façons de découvrir cette rivière qui façonne l'identité du territoire. En été, la lumière de fin de journée sur l'eau réserve souvent quelques-uns des plus beaux panoramas de la région.

S'OFFRIR UNE PAUSE FRAÎCHEUR

Quand les températures grimpent, certains lieux de la commune deviennent de véritables refuges de fraîcheur. Le parc du château, avec ses arbres remarquables et ses espaces ombragés, invite à la détente. Les espaces naturels des Champs Morin offrent, quant à eux, un cadre propice à la promenade et à l'observation de la nature. Les bassins d'Alphéa constituent également un lieu agréable pour une pause au calme, tandis que le ruisseau de la Ménardais rappelle l'importance de l'eau dans le paysage treilliérain. Autant d'endroits où profiter de l'été sans quitter la commune.

ÉCONOMIE

Des fruits de saison en vente directe à la Belle Étoile

Jusqu'à la fin août, un stand de vente directe de fruits est installé sur le parking de Gamm Vert, à la Belle Étoile. Pêches, nectarines, abricots, pomelos, mais aussi melons, tomates, huiles d'olive et produits artisanaux, issus de producteurs du sud de la France, y sont proposés. Le stand est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

SPORTS

YUP FITNESS muscle Ragon

Une salle de sport nouvelle génération s'est ouverte dans la zone de Ragon à Treillières. Avec son concept mêlant entraînement, bien-être et convivialité, YUP Fitness casse les codes des clubs traditionnels.



À première vue, on pourrait croire à un coffee shop tendance. Quelques mètres plus loin, ce sont pourtant des séances de cross training, de yoga ou de Hyrox qui s'enchaînent. Installé dans la zone de Ragon, YUP Fitness assume son positionnement hybride, lieu de sport, mais aussi un espace de vie. Ici, pas de rangées de machines impersonnelles ni d'ambiance intimidante. « On a voulu casser les codes des salles de sport traditionnelles, pas de jugement, pas d'ambiance froide, pas de miroirs partout », explique Florian,

cofondateur du lieu. « On voulait un espace où l'on vient autant pour bouger que pour échanger ou simplement passer un bon moment. »

Cross training, musculation, pilates, yoga, running club (...), la programmation vise tous les profils, du sportif confirmé au

débutant. Les séances se déroulent en petits groupes encadrés par des coachs professionnels, avec une attention particulière portée à l'ambiance et à l'accompagnement. Une première séance découverte est proposée gratuitement. ■

✉ Contact : 4 rue Lavoisier, yupfitness.fr

NOUVELLES PROFESSIONNELLES à Treillières

Conseils en immobilier



Aurore Malingre accompagne sa clientèle sur Treillières et ses environs avec écoute, rigueur et bienveillance. À chaque étape du projet, pour des ventes, des achats ou simplement faire estimer un bien.

✉ Contact : tél. 06 16 77 66 77, aurore.malingre@softi.fr et sur safti.fr/votre-conseiller-safti/aurore-malingre

Psychopédagogie



Nadège Limousin est à votre écoute, pour aborder et traiter les émotions liées aux apprentissages. La professionnelle s'adresse à tous les apprenants, des enfants dès 5 ans, aux (jeunes) adultes.

✉ Contact : 19, rue de Rennes, tél : 06 11 73 49 83, nipsychopeda@free.fr

Orthoptie



Lyvia Kou, accueille en bilan et rééducation orthoptique, afin d'évaluer les différents troubles de la vision pouvant entraîner des gênes. Un bilan orthoptique initial est nécessaire pour évaluer la fonction visuelle avant d'entamer de la rééducation oculaire. Sur prescription médicale.

✉ Contact : 12, bis rue Étienne-Sébert, tél. 06 63 88 74 86, kou.orthoptiste@gmail.com Rdv poss sur Doctolib.fr

Samedi 5 septembre 2026 de 9 h à 12 h 30 - Salle Héraclès

À la découverte des ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le forum des associations marquera la rentrée à Treillières et donnera l'occasion aux habitants de découvrir la richesse de la vie associative locale.



Ce rendez-vous incontournable de septembre permettra de rencontrer de nombreuses associations treilliéraises et de s'informer sur la diversité des activités proposées : sport, culture, loisirs, engagement citoyen ou encore actions solidaires.

Que vous souhaitiez pratiquer une activité, vous investir dans une association ou simplement vous renseigner, ce temps d'échanges convivial sera ouvert à tous.

Gratuit - Entrée libre - Informations sur treillieres.fr

JUILLET 2026

Mercredi 29 juillet

Collecte de sang

De 16 h à 19 h 30

Espace Simone-de-Beauvoir

Organisé par Don du sang bénévole

AÔÛT 2026

Samedi 22 août

Festival associatif culturel

10 h - Parc du Haut-Gesvres

Organisé par Cultur'O Gesvres

SEPTEMBRE 2026

Samedi 5 septembre

Forum des associations

De 9 h à 12 h 30 - Salle Héraclès

Organisé par le service

Vie associative

Rentrée en fête

De 15 h 30 à 20 h 30

Rue Simone-de-Beauvoir

Organisé par le service

Enfance-Jeunesse

Dimanche 13 septembre

Vide grenier

De 8 h à 17 h

Rue Simone-de-Beauvoir

Organisé par le Comité des fêtes de Treillières

Samedi 18 septembre

Inauguration de l'École de Musique

Plus d'info à partir du 20 août sur www.treillieres.fr

Samedi 19 et dimanche

20 septembre

Journées du Patrimoine

Visite et exposition proposé

par Treillières au Fil du Temps

Voir encadré

Samedi 19 septembre

Bal country

19 h - Espace Simone-de-Beauvoir

Organisé par Montana Country

Dancers 44

Samedi 26 et 27 septembre

Convention Energym

Espace Simone-de-Beauvoir

Organisée par Energym

Infos sur energym-treillieres.fr

OCTOBRE 2026

Dimanche 4 octobre

Marché des créateurs

De 9 h à 17 h

Espace Simone-de-Beauvoir

Organisé par le Comité des fêtes de Treillières

Du 5 au 9 octobre

SEMAINE BLEUE 2026

Programme à venir sur treillieres.fr

Organisée par le CCAS de Treillières

Samedi 10 octobre

Matinée des nouveaux habitants

De 10 h à 12 h 30

Espace Simone-de-Beauvoir

Organisé par la ville de Treillières

Dimanche 11 octobre

Randonnée familiale

« La Treilliéraine »

De 8 h 30 à 13 h

Rdv à l'Espace Simone-de-Beauvoir

Organisée par Marche Vive

ÉVÉNEMENT

Samedi 5 septembre de 15 h 30

à 20 h 30 - Rue Simone-de-Beauvoir

RENTÉE EN FÊTE : la fabrique à souvenirs

Cette année « Rentrée en fête » se déroulera le samedi 5 septembre sur le thème des souvenirs. Cet événement convivial invitera les familles à partager des moments intergénérationnels autour d'animations variées : espace dédié aux tout-petits, ateliers en famille pour tous les âges mêlant jeux d'antan et activités actuelles, ainsi qu'un café des parents pour échanger avec des professionnels de l'enfance. Au programme : ateliers créatifs, robotique, défis en famille et jeux intergénérationnels.



Programme à venir sur treillieres.fr

UN VILLAGE à redécouvrir

UN PASSÉ FOISSANT

Située sur l'axe Nantes-Rennes, la Ménardais fut longtemps plus peuplée que le bourg. Dans les années 1930 à 1960, paysans, artisans et commerçants animaient ce village singulier, marqué aussi par des épisodes forts comme la Libération d'août 1944.

EXPO ET BALADE COMMENTÉE

Treillières au fil du temps, proposera une exposition présentant photos anciennes et récits du quotidien : battements, carrières de granit, vies d'hier. Visible les **samedi 19 septembre de 9 h à 18 h** (visites commentées à 9 h et 15 h 30) et **dimanche 20 septembre de 10 h à 18 h**, elle sera en accès libre. L'historien Jean Bourgeon présentera quant à lui une balade commentée qui partira de La Treille le **samedi 19 septembre à 10 h 30**.



En 1912 autour d'une des toutes premières automobiles du village, les artisans et commerçants réunis avec un objet en mains symbolisant leur métier; (coll. Elie Chesneau).

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Attention : l'ensemble des animations se font sur inscription auprès de la médiathèque.

JUILLET 2026

Mercredi 22 juillet

Atelier numérique

Utiliser le GPS sur son téléphone

Adulte

De 10 h à 11 h 30

AOÛT

Mercredi 19 août

Atelier créatif

À partir de 10 ans

De 14 h à 17 h

Samedi 29 août

Séance cinéma

Film d'animation

À partir de 6 ans

De 15 h à 17 h

SEPTEMBRE

Samedi 12 septembre

Lectures Koala

Lecture et relaxation temps

parents-enfants

De 4-8 ans et parents

De 15 h 30 à 17 h

Mercredi 16 septembre

Bout'chou & C^{ie}

Lectures et comptines

De 0 à 4 ans + adelphe

De 10 h 30 à 11 h

Mardi 22 septembre

Atelier écriture

À partir de 16 ans

De 18 h 30 à 20 h

Mercredi 30 septembre

Atelier numérique

Adulte

De 10 h à 12 h

Stop Motion

Création numérique

À partir de 8 ans

De 15 h à 17 h

OCTOBRE

2 et 3 octobre

Biblis en folie

Programmation à venir

sur treillieres.fr

Mercredi 7 octobre

Atelier Chibli

À partir de 10 ans

De 15 h 30 à 17 h

Samedi 10 octobre

Atelier numérique

Adulte

De 10 h à 12 h

Horaires d'été : mardis de 16 h à 18 h 30 ; mercredis : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 ; jeudis de 16 h à 18 h 30 ; vendredis de 16 h à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h



Médiathèque Jean-d'Ormesson - 7 avenue du Général-de-Gaulle

02 40 94 61 76 - mediatheque@treillieres.fr - www.bibliotheques.cceg.fr/treillieres

Le Groupe de la MAJORITÉ

TREILLIÈRES EN ACTIONS

Suite à l'élection municipale du 15 mars dernier, la liste Treillières en Actions a remporté le scrutin avec 55,68 % des suffrages exprimés, dans un contexte de forte participation. Nous remercions sincèrement l'ensemble des électrices et électeurs pour leur confiance.

Ce résultat témoigne de la reconnaissance du travail accompli lors des précédents mandats. Nous saluons l'action de l'ancien maire Alain Royer et de ses équipes, dont l'engagement a durablement marqué Treillières. La transformation du centre-ville et plus de 800 projets réalisés ont contribué à améliorer significativement notre cadre de vie et les services aux habitants.

Nous souhaitons que ce nouveau mandat s'inscrive dans un esprit de dialogue respectueux et constructif avec la minorité

municipale. En ce début de la mandature, Madame le Maire et son équipe ont souhaité renforcer la place de l'opposition dans la vie démocratique locale, en augmentant le nombre de commissions, leur participation aux groupes de travail et une communication plus ouverte, fondée sur l'échange et le travail collectif. En retour, nous appelons au respect du choix des électeurs, des décisions de l'équipe municipale et de la reconnaissance du travail réalisé au quotidien.

Lors du Conseil municipal d'avril 2026, Madame le Maire a présenté les priorités de ce début de mandat : le renforcement de l'offre de santé, la requalification de centralités à la Ménardais et dans le centre-ville sur le site de l'ancienne école de musique, le lancement d'une étude sur l'avenir du complexe sportif du Gesvres, l'ouverture récente du tiers-lieu La Treille et du bar gourmand Le Ménardais, la

reprise des travaux au château du Haut-Gesvres et les premières actions pour la jeunesse.

Ce mandat s'inscrit dans une dynamique ambitieuse, construite avec les habitants et tournée vers la poursuite du développement de la commune, au service de l'intérêt général, de la sobriété énergétique et de la préservation de l'environnement, dans le cadre d'une gestion plus rigoureuse et responsable au regard du contexte actuel.

Nous poursuivrons ainsi notre mission d'écoute et d'information afin de suivre l'évolution des projets. Bel été à tous.

Groupe majoritaire Treillières en actions

Le Groupe de LA MINORITÉ

TREILLIÈRES ENSEMBLE

Les élections municipales se sont achevées et les Treilliéraines et Treilliérains ont fait un choix que nous respectons pleinement. Nous adressons toutes nos félicitations à l'équipe élue et lui souhaitons pleine réussite dans la conduite des affaires communales au service de tous les habitants.

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance, ainsi que les nombreux citoyens rencontrés tout au long de cette campagne. Vos attentes, vos idées et votre engagement confortent notre conviction profonde qu'une commune se construit avant tout avec ses habitants. Bien que le résultat ne soit pas celui que

nous espérions, notre engagement pour Treillières demeure entier. Les valeurs qui nous rassemblent — proximité, dialogue, solidarité, responsabilité et participation citoyenne — continueront de guider notre action au sein du conseil municipal.

Durant cette campagne, nous avons porté un projet ambitieux pour l'avenir : croissance maîtrisée, cadre de vie préservé, mobilités plus sûres, services publics renforcés, logements adaptés, soutien au tissu associatif, culturel et sportif, économie locale dynamique et agriculture reconnue comme ressource essentielle.

Ces orientations restent plus que jamais d'actualité. Dans les années à venir, nous continuerons à les défendre avec sérieux

et détermination. Notre rôle sera d'être attentifs, exigeants et force de proposition pour soutenir les projets utiles, tout en exprimant nos réserves lorsque les décisions ne répondront pas à l'intérêt général.

Treillières dispose de formidables énergies. Nous restons pleinement mobilisés pour contribuer au débat public, porter fidèlement la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance et participer, avec responsabilité, à la construction de l'avenir de notre commune.

*Les élu·es de Treillières Ensemble
Gwenn Boulzennec, Soumaya Bahiraei,
Erwan Le Clorennec, Marion Hanne,
Grégory Piñel, Estelle Rousseau
et Olivier Gautron.*

Prochain conseil municipal : lundi 21 septembre 2026 à 19 h à l'Hôtel de ville

Opération tranquillité vacances : partez l'esprit serein

En lien avec la police municipale de Treillières, la Ville propose l'Opération Tranquillité Vacances, un dispositif gratuit destiné aux habitants absents de leur domicile pendant les vacances d'été.

Pendant votre absence, des patrouilles sont effectuées à proximité de votre logement afin de renforcer la surveillance et prévenir les cambriolages.

Avant votre départ, pensez à vous inscrire auprès de la police municipale (formulaire disponible à l'accueil de la mairie et de la Police municipale).

PLAN CANICULE : protégeons les plus fragiles

DANS LE CADRE DU PLAN CANICULE, la ville de Treillières se mobilise pour prévenir les effets des fortes chaleurs, en particulier auprès des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées ou en situation de handicap).

En période de vigilance, des actions de prévention et de veille sont mises en place. Les personnes concernées ou leurs proches sont invitées à se faire connaître auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) afin de bénéficier d'un suivi adapté.

Chacun est également appelé à rester attentif : bien s'hydrater, préserver la fraîcheur de son logement et éviter les sorties aux heures les plus chaudes.

PERMANENCES ET RENDEZ-VOUS

Votre conciliateur de justice

Toute demande de conciliation peut être faite par une saisie directe via la plateforme nationale www.conciliateurs.fr

Vos conseillers départementaux du canton

Disponibilité pour rencontrer les citoyens sur rendez-vous au 02 40 99 09 40

Le marché de Treillières

Tous les jeudis et dimanches de 8 h 30 à 13 h. **Place de la Liberté**

ÉTAT CIVIL

Naissances

JANVIER 2026

Mencio LIEURÉ
Lilwenn OCHIENG TRIBODET
Nathan GEFFROY

FÉVRIER 2026

Kayla CHAPRON
Eden SERVEL
Elias TOUFFÉ

MARS 2026

Aëlys HANEN
Victor NICOLEAU
Samuel LUCAS
Jules ROUÉ
Sacha RAGONNET
Anas DALIL
Maxence ROUSSEL

Mariages

JANVIER 2026

Pierre CAMPET et Stéphanie DAMMAN

MARS 2026

Sébastien BELLAY
et Élodie GUÉHENNEUX

Décès

DÉCEMBRE 2025

Anne BABONNEAU
Roger PERRON
Annick LELIEVRE

JANVIER 2026

Marie-Josèphe MARTIN
Jean-Luc CHAUSSINAND
Magali ORAIN

Maryvonne BERNIER

Claudine MINIER

Louis LEMAILE

Joël MOREAU

FÉVRIER 2026

Muriel VAILLANT
Joseph BARON
Roger GARNIER

MARS 2026

Georges MÉRIAU
Joël LEMOINE
Marie-Claude ROUX

EN PRATIQUE

Contacts UTILES

Naissances, décès, mariages... Une question d'état civil ?

Service démarches citoyennes de Treillières au 02 40 94 64 16 ou sur l'espace citoyen

Rénovation, clôture, construction... Une question sur l'urbanisme ?

Rendez-vous sur www.treillieres.fr
Rubrique **Démarches/Urbanisme** ou prendre rendez-vous au service urbanisme de Treillières au 02 40 16 72 36

Une question sur les aides sociales ?

CCAS de Treillières, tél. 02 40 94 52 42

Une question concernant nos aînés ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées vous accueille le lundi de 9 h à 12 h 30. Rendez-vous au 02 28 02 25 45.

Besoin d'un transport solidaire ?

Il existe une association qui aide les personnes ne disposant pas de moyen de transport à se déplacer. Tél. 07 88 93 57 76

Vos déchets

Déchetterie de Grandchamp-des-Fontaines
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi : de 14 h à 18 h - samedi : de 9 h à 18 h
Présentation du badge obligatoire - disponible auprès du service déchets de la CCEG au 02 28 02 28 10

Une question concernant la communauté de communes ?

CC Erdre et Gesvres au 02 28 02 22 40

Tranquillité publique, prévention, sécurité au quotidien

La police municipale à votre service.
6 place de l'Église : accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
Contact : police.municipale@treillieres.fr
02 40 26 83 89

Une urgence le week-end et les jours fériés ?

SAMU : 15
Gendarmerie de la Chapelle-sur-Erdre au 02 40 72 07 01 ou faites le 17
Pompiers : 18
Pharmacie de garde : 32 37



la Saison culturelle

Treillières 2026/2027



**OUVERTURE
DE LA BILLETTERIE**

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

treillieres.fr

